**Attestation de récupération ou de non-récupération de la TVA**

Je soussigné(e) « nom du représentant légal » atteste que « nom de l’organisme »

* Récupère\*
* Ne récupère pas\*

(\*barrer la mention inutile)

d’une façon ou d’une autre, en tout ou partie, directement ou indirectement, la TVA.

Dans le cas où le bénéficiaire récupère tout ou partie de la TVA, ou est éligible au fonds de compensation de la TVA, le taux de subvention s’appliquera sur le montant HT des dépenses.

Le « date »

**Signature du représentant légal et tampon de l’organisme**